

Offre d'emploi



Préposé.e à l'entretien au Colisée

(deux (2) postes temporaires)

Sous l'autorité du responsable aux équipements récréatifs, le/la titulaire du poste devra effectuer principalement les fonctions suivantes :

RESPONSABILITÉS :

- Entretien des infrastructures sous la supervision du responsable des équipements récréatifs;
 - Opération de la surfaceuse (Zamboni);
 - Vérification de la machinerie et des équipements mécanique et électrique;
 - Au besoin, aider les personnes (usagers) qui sollicitent son aide temporairement;
 - Entretien ménager du bâtiment;
 - Exécution de toutes réparations qui ne nécessitent pas l'emploi d'une personne qualifiée dans le domaine.
- Poste est temporaire;
 - Horaire variable selon les besoins;
 - Semaine en rotation (jours, soirs ou fins de semaine) durant la période d'opération des glaces selon les modalités prévues à la convention collective.
 - La rémunération et les conditions de travail seront établies en fonction de la convention collective présentement en vigueur.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder des habiletés techniques pour opérer et conduire une surfaceuse à glace;
- Posséder une expérience pertinente à la fonction;
- Avoir de l'entregent et être diplomate;
- Faire preuve d'initiative et de bon jugement.

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent remettre leur curriculum vitae **avant 16 h, le vendredi 27 juin 2025** au Service des ressources humaines aux coordonnées suivantes :

Poste : Préposé à l'entretien à l'aréna **(deux (2) postes temporaires)**

Service des ressources humaines
Ville de Matane
230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
ressourcesshumaines@ville.matane.qc.ca

CONDITIONS ET SALAIRE :

Le 10 juin 2025

- Début de l'emploi : août 2025.